

Votre enfant souhaite faire du saxophone

Inventé dans les années 1840 par Adolphe Sax, le saxophone compte 7 modèles différents dont les plus usités sont le soprano, l'alto, le ténor et le baryton. L'apprentissage se fait au départ à l'alto et on peut commencer à jouer les autres saxophones à partir de la 6ème année environ. Le répertoire classique original étant assez restreint, on a recours aux transcriptions pour le travail didactique. Grâce au jazz qui l'a propulsé, le saxophone est présent également sur la scène de toutes les musiques dites « actuelles » au carrefour de pratiquement tous les courants musicaux.

Il est possible de commencer le saxophone dès le CE1 en fonction de la morphologie et de la dentition de l'enfant.

Il aura besoin...

- d'un saxophone. Au départ, il est préférable de louer l'instrument, pour voir l'évolution de l'élève avant toute décision d'achat. La location auprès du conservatoire est possible (tarifs disponibles sur le [site du Conservatoire & Orchestre de Caen](#)) ou par l'intermédiaire du privé (40 € euros par mois en location simple ou 46 € en location-vente). Pour l'achat d'un instrument neuf, il faut compter de 1 020 € à 2 500 € selon les marques ;
- d'un bec Selmer (environ 80 €) ;
- d'une boîte d'anches (environ 25 €) ;
- d'une cordelière (environ 40 €) ;
- de partitions. Les photocopies sont formellement interdites et rigoureusement punies par la loi.

Il lui sera demandé...

- d'assister au cours d'instrument, de formation musicale et de pratique collective ;
- de travailler quotidiennement de 20 à 30 minutes ;
- de participer aux pratiques collectives : orchestre dès la 2^{ème} année du cycle I, orchestre à vent dès le début du cycle II et musique de chambre à compter du cycle III.